

## COMMUNIQUÉ

**Mont-Saint-Hilaire, 3 février 2014** - Le Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes (CQEEE) est fier d'annoncer l'obtention d'un soutien financier du Programme Interactions communautaires du Plan Saint-Laurent d'une valeur de 98 400 \$ pour la réalisation d'un projet visant à limiter l'introduction de nouvelles EEE dans le fleuve Saint-Laurent.

Ce projet a pour but de protéger la biodiversité du Saint-Laurent en freinant l'introduction d'EE aquatiques dans le fleuve et son bassin versant. L'objectif principal est de développer et mettre en œuvre une campagne éducative qui cible trois importants vecteurs d'introduction, soit le domaine de l'aquariophilie, le milieu scolaire et certaines communautés culturelles. Les enjeux sont nombreux puisque le phénomène du relâchement d'organismes exotiques vivants dans les milieux naturels est peu visible et répandu à l'échelle du territoire. Les groupes visés seront sensibilisés aux risques de leurs pratiques et à l'importance de protéger la biodiversité. Soulignons que les habitudes de ces derniers sont souvent liées à des intentions de protection de la nature ou à des pratiques spirituelles. Il s'agira donc d'explorer avec les groupes leurs activités actuelles afin de mieux comprendre les répercussions sur les écosystèmes. Des guides de bonnes pratiques, des outils ainsi que des stratégies de communication seront développés et mis en œuvre en collaboration avec les groupes.

Le projet qui s'échelonne sur une période de deux ans vise cinq régions (Montréal, Couronnes Sud et Nord de Montréal, Trois-Rivières, Québec, Saguenay).

Hélène Godmaire, directrice

**Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes – CQEEE**

C.P. 85015

Mont-Saint-Hilaire

J3H 5W1

(450) 467-6921

[CQEEES@gmail.com](mailto:CQEEES@gmail.com)